

LOI SUR LA RÉVISION

Séminaire de 3 jours

Lausanne Palace

26 février – 4 mars – 18 mars

A tous les membres IREF – USF – SWISCO

Renens, le 11 janvier 2008

Chers Membres,

La formation continue est un élément indispensable au maintien des connaissances et du développement durable dans les entreprises. Notre séminaire intervient dans le contexte de grandes modifications dans le domaine de la révision des comptes en Suisse.

Ces 3 jours de formation sont une occasion idéale pour toutes celles et ceux qui doivent **attester de leur perfectionnement** auprès de leur association.

C'est également une opportunité unique de mettre à jour vos connaissances en matière de révision comptable. Les nombreux intervenants de qualité vous guideront et vous permettront de **répondre aux attentes de vos clients** dans les choix qu'ils devront faire prochainement.

Contrôle ordinaire, contrôle restreint, opting out, down, up ? **que choisir ?**

Vous recevrez **des modèles de documents** à fournir tant au notaire qu'au registre du commerce, lors de fondations, modifications, élection de l'organe de contrôle etc, décision du mode de révision. Une notaire et un représentant du Registre du Commerce Fédéral nous présenteront ces modèles.

Vous recevrez également des supports vous permettant de vous familiariser avec les Normes d'Audit Suisse (NAS), dont la toute nouvelle **norme sur le contrôle restreint**.

Vous découvrirez les impératifs à respecter dans la tenue des **notes de révision** et la documentation y relative.

Vous repartirez avec les **modèles de rapports** adaptés à la nouvelle loi, les remarques à formuler, des exemples pratiques, les extraits des nouveaux textes de loi. Les rapports spéciaux en cas de surendettement, d'apports en nature, de fusion, etc.

Le Directeur de l'Autorité de Surveillance de la Révision (ASR) répondra à vos questions liées à l'**agrément définitif** et aux qualifications des différents types de réviseurs.

Vous pourrez aussi mettre à jour vos connaissances ou découvrir les exigences en matière **d'audit de qualité des réviseurs agréés**.

Tout un programme que je me réjouis de partager avec votre nombreuse participation.

Attention ! **Le nombre de places est limité**. Une éventuelle sélection se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.


Dominique Ducry
Président du comité de direction